

### La forêt pyrénéenne

#### C'est une forêt

Ou plutôt **un écosystème forestier** : plus qu'un groupement d'arbres séparés par des espaces, une forêt est un système complexe composé de diverses communautés d'êtres vivants, plantes, animaux, micro-organismes tous liés les uns aux autres. Ils interagissent dans des milieux très diversifiés (sols, climats ...) sur lesquels ils ont à leur tour une influence.

Dans une forêt, flore et faune se répartissent en diverses strates : arborée (la canopée), arbustive, herbacée et enfin la strate muscinale et la litière (zone des décomposeurs) ; plus ces strates sont représentées et plus la diversité est grande.

La vie de la forêt repose sur un équilibre naturellement fragile entre ces éléments, qui subit de nombreuses agressions feu, maladies, tempêtes...pouvant conduire à un dépérissement. Mais l'homme intervient depuis longtemps sur son développement au point qu'il n'existe plus de forêts « naturelles ». Aujourd'hui son rôle est de maintenir cet équilibre tout en utilisant la forêt pour ses propres besoins.

Une forêt, c'est d'abord des plantations produisant une matière première renouvelable : le bois. Mais outre ce rôle économique, elle a d'autres fonctions :

- stocker l'eau et la purifier en la filtrant
- produire de l'oxygène et filtrer les poussières  
un hêtre adulte produit 7000 l d'oxygène par jour  
un hectare de hêtres retient 50 t de poussières par an
- fournir un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales
- procurer des lieux de détente et de loisirs (jeux, randonnée, chasse ...)

#### C'est une forêt de montagne

La montagne impose des conditions particulières :

opposition de versants nord/sud

étalement de la végétation avec l'altitude jusqu'à la limite supérieure où la forte radiation solaire (UV), les effets du vent, de la neige et du gel affectent le développement et le port des arbres : c'est la zone de combat marquée dans les plus hautes zones par une ceinture arbustive rampante

La forêt de montagne a des fonctions supplémentaires : elle protège contre les chutes de pierres, les coulées de boue et les avalanches ; elle régule la fonte des neiges.

#### Elle est diverse

C'est la diversité qui caractérise les forêts pyrénéennes. A leur image, les forêts d'Ariège sont multiples et variées par leur nature, leur histoire et leurs fonctions. On retrouve l'influence des oppositions ombrée/soulane, la présence de couches géologiques bouleversées mettant côte à côte des sous-sols différents, une influence atlantique ou méditerranéenne et une histoire tumultueuse.

En dépit de cette diversité, la forêt pyrénéenne est plutôt feuillue, pentue et d'âge respectable. Si les chênes sont caractéristiques de l'étage collinéen (piémont), **le hêtre** est l'arbre pyrénéen par excellence dans l'étage montagnard (37% de la surface boisée)

**Le pin à crochets** constitue l'essentiel des forêts clairsemées de haute altitude, mais c'est **le sapin pectiné** qui arrive en tête des résineux seul (ex. forêt de Bélesta en Ariège) ou mélangé (hêtraie-sapinière).

## Elle a été transformée

Les premières interventions significatives de l'homme sur le milieu montagnard apparaissent il y a plus de 4000 ans et sont liées à la sédentarisation et à la domestication. Défrichement et pâturage entraînent la disparition de la couverture boisée dans les zones les plus fragiles en particulier les limites supérieures des forêts et les versants sud faciles à brûler. C'est la sapinière, dominante, qui va être victime de ces actions laissant la place au hêtre dans les zones les plus arrosées (aptitude au rejet sur souche). Une civilisation du bois se met en place dans les Pyrénées : jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le bois sert à tout (les collections du Musée Pyrénéen de Niaux en sont le témoignage). La vie en autarcie, fondée traditionnellement sur – agriculture, forêt, estive – utilisait l'ensemble du territoire montagnard tout en maintenant un certain équilibre : défrichement des parties basses près des villages et pastoralisme dans les parties hautes . Mais dans certaines régions en particulier l'Ariège se joignit une utilisation intensive du bois pour la fabrication du charbon destiné à alimenter les forges (transformation du minerai de fer apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle). Et ainsi, au fil des siècles nombre de forêts pyrénéennes se sont trouvées régulièrement ruinées.

Des périodes de réglemmentations

La réformation de Colbert de 1669 : elle concernait l'ensemble des forêts royales qui malgré une constante attention de la part des rois avaient fini par subir des déprédations de toutes sortes.

Le Code Forestier de 1827 : l'application du code qui limitait les droits de récolter le bois de feu et de faire pâturer les troupeaux fut en partie à l'origine de la rébellion connue en Ariège sous le nom de Guerre des Demoiselles . Soucieux de régler abus et habitudes de tous ceux qui saccageaient la forêt, il fut très mal perçu dans des régions où les collectivités étaient usagères et avaient toujours bénéficié de larges tolérances. Progressivement les tensions s'apaisèrent d'autant que l'exode montagnard diminuait le nombre d'usagers de la forêt et de nouvelles habitudes se prirent du fait de la présence des gardes forestiers.

Enfin la création de l'ONF, établissement public à caractère industriel et commercial, en 1964 marque une révolution forestière en libérant la gestion conservatrice des Eaux et Forêts. Désormais la forêt devra financer la forêt.

## Elle est gérée

Dans le cadre de la loi et de contrats pluriannuels conclus avec l'Etat, l'Office National des Forêts gère l'ensemble des forêts publiques, domaniales et communales, qui représentent 50% de la surface boisée des Pyrénées.

Cette gestion doit permettre aux forêts d'assurer de multiples fonctions de protection, conservation du patrimoine biologique, production de bois , accueil du public... ; elle met en œuvre dans les forêts des collectivités publiques le régime forestier c'est à dire un ensemble de règles d'ordre public déterminées par le Code forestier. Dans les Pyrénées un quart de la surface totale de la chaîne relève du régime forestier (forêts et autres espaces naturels comme des estives, des tourbières...).

L'ONF intervient pour le compte de l'Etat dans la restauration des terrains en montagne.

- la RTM : à partir de 1882, l'Etat est devenu propriétaire au titre de la RTM de terrains dégradés dans les Pyrénées et il y a mené d'importants travaux pour lutter contre l'érosion (reboisement, engazonnement, barrages, murs paravalanches...) –

La forêt pyrénéenne dans sa diversité induit plus de difficultés pour être préservée. L'ONF a pour mission de gérer cette forêt dans son ensemble, dans sa diversité et dans la durée en maintenant le meilleur équilibre entre la **protection** de l'environnement, la **production** de bois et l'**accueil** du public ; quelques sites méritant une protection particulière bénéficient de statuts particuliers allant jusqu'à la conservation intégrale.

Bibliographie : Forêts pyrénéennes Rando éditions 1997